Inter SAGE Baie de Lannion et Léon-Trégor

Plan de Lutte contre les Algues Vertes
Contrat territorial des Baies de la Lieue de Grève et du Douron

Locquirec - 08 juin 2022

Sommaire

1/ Contexte sur les territoires de la Lieue de Grève et du Douron

2/ Vers un nouveau programme PLAV 3

3/ Plan d'action des territoires

1/ Contexte sur les territoires de la Lieue de Grève et du Douron

Exploitations sur les 2 BV	Douron	Lieue de Grève
Nombre d'exploitations (RPG2019) ayant plus de 3ha sur le bassin versant	157 exploitations	139 exploitations
SAU (ha)	6070	6290

Bilan des surfaces engagées dans le PLAV 2	
Lieue de Grève	5418 Ha soit 83 % de la SAU **74 % des exploitations**
Douron	3855 ha soit 72 % de la SAU **58 % des exploitations**

1/ Contexte sur les territoires de la Lieue de Grève et du Douron

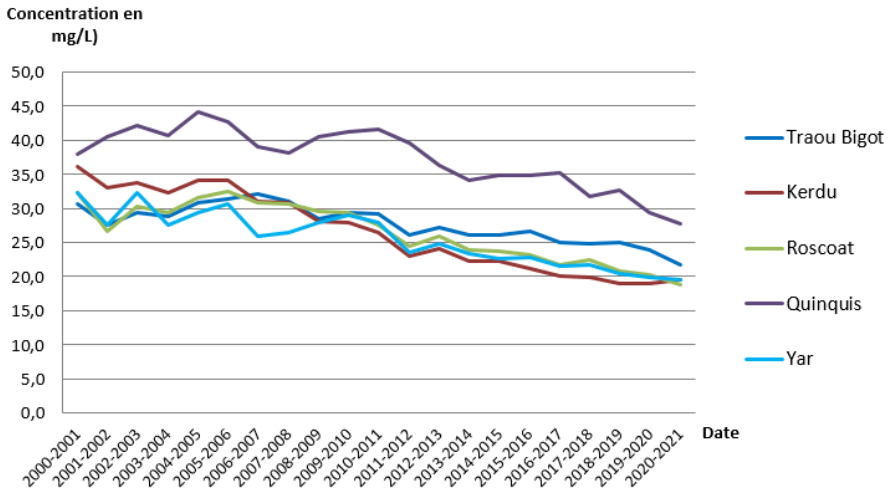

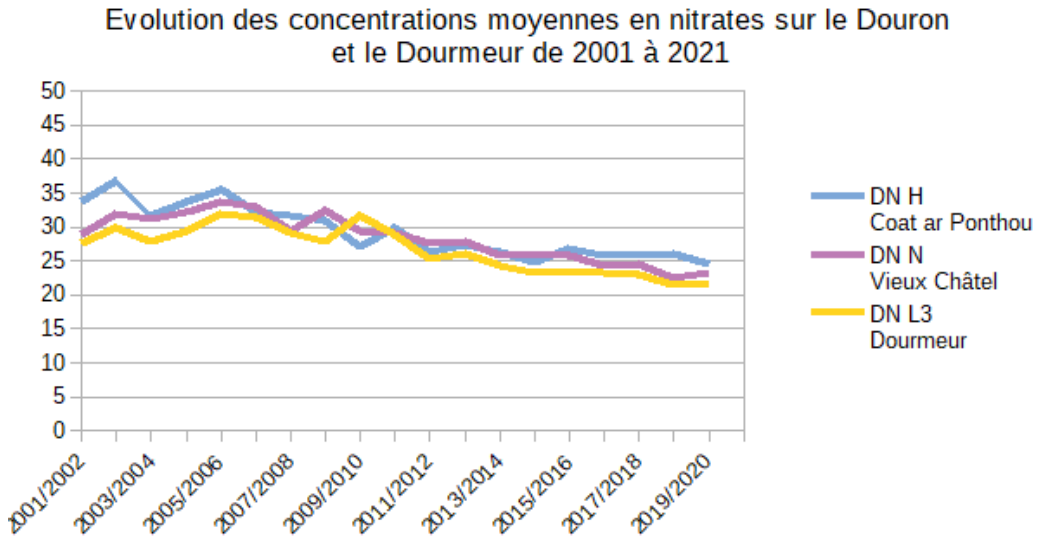

Qualité de l'eau dans les cours d'eau (Nitrates)	Q90 (en mg/l)	Concentration moyenne (en mg/l)
Douron 2020-2021	28,6	22,7
Lieue de Grève 2020-2021		
Yar (contrib =60%)	26	19.6
Roscoat (contrib = 27%)	22	18.8
Kerdu (contrib = 9 %)	26	19.5
Quinquis (contrib =3 %)	35	27.8
Traou Bigot (contrib = 1 %)	27	21.7

1/ Contexte sur les territoires de la Lieue de Grève et du Douron

> Baisse des volumes d'algues vertes ramassées

Evolution des volumes d'algues ramassées depuis 2010 sur la baie de la Lieue de Grève et l'anse de Locquirec

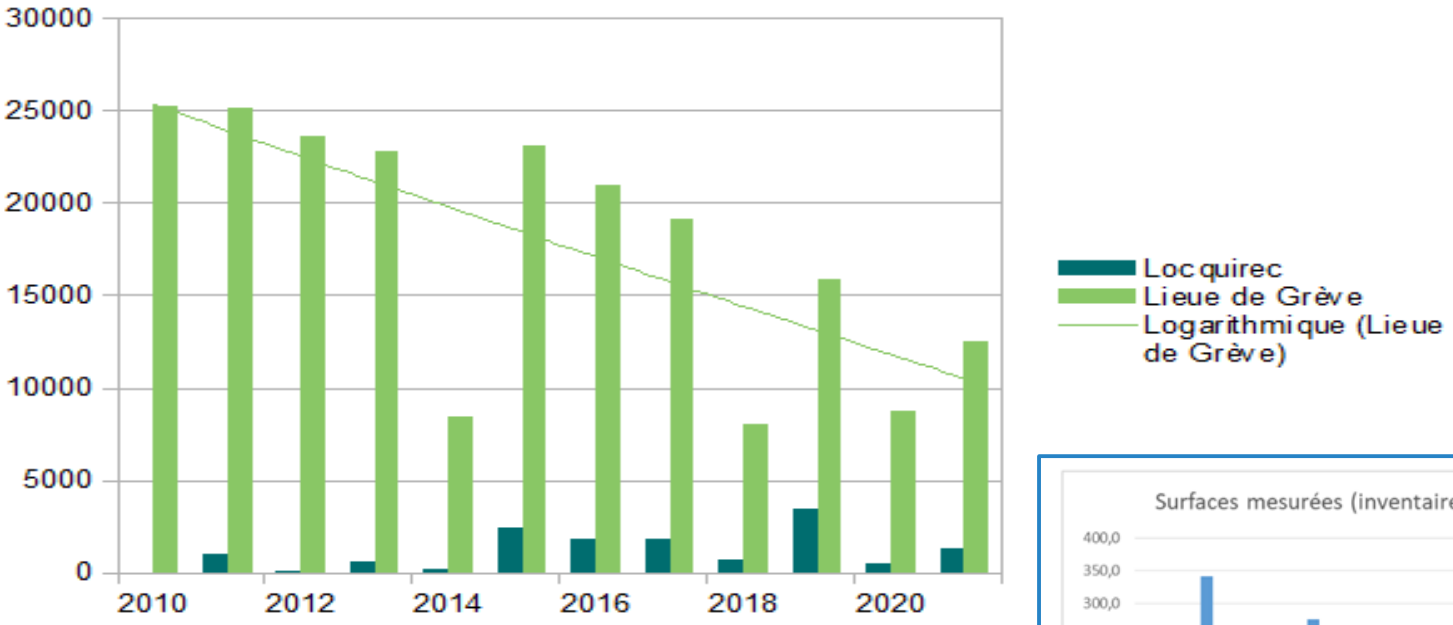

Graphique : surfaces en ulves (ha) sur les trois inventaires annuels du RCS pour les 2 sites représentant le plus de surface « Saint Michel en Grève » et « Locquirec » (seuls les dépôts d'ulves sont intégrés ici, algues vertes filamenteuses non digitalisées) (source : CEVA)

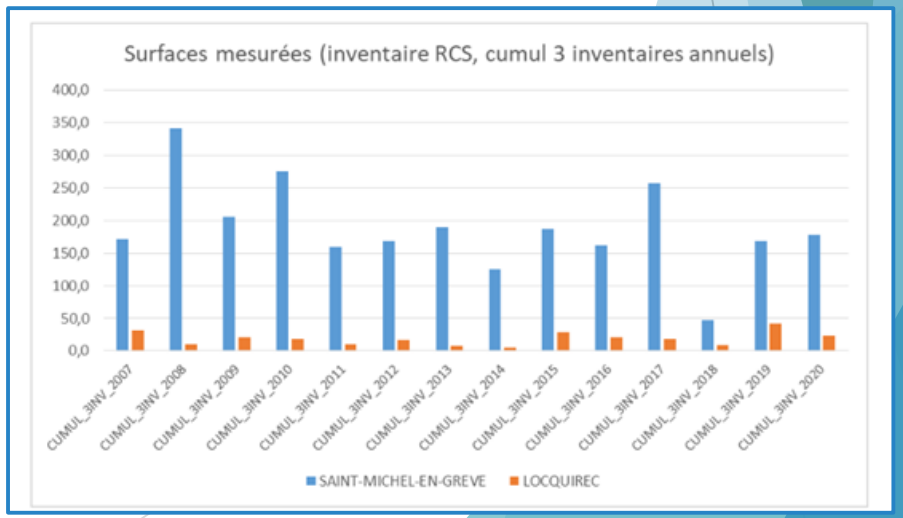

1/ Contexte sur les territoires de la Lieue de Grève et du Douron

Les résultats précités ont été atteints grâce au **travail de concertation mené de longue date** sur les territoires.

La construction du **programme d'actions du PLAV3** s'est nourrie des **conclusions/recommandations de la Cour des comptes.**

Extraits du rapport de la Cour des comptes 2021 :

Cahier territorial Lieue de Grève :

"Le bassin versant de la Lieue de Grève a déployé dès le début des années 2000 des actions afin de réduire l'empreinte agricole sur la qualité de l'eau (…). Ce projet cohérent autour des changements de système, bien que plus exigeant pour les exploitations engagées, a suscité une adhésion forte qui n'a, contrairement aux autres bassins algues vertes, pas connu d'affaiblissement entre les deux Plav. Le taux d'engagement élevé des agriculteurs – de l'ordre de 80 % de la SAU depuis le début des années 2000 – est un facteur d'efficacité important des actions conduites…" « La continuité des actions au-delà du PLAV en cours est d'autant plus souhaitable que le projet repose sur des changements de système s'inscrivant dans le temps long »

Cahier territorial Douron :

"La démarche des Plav bénéficie d'une forte implication du porteur de projet, qui s'est donné les moyens de mettre en place et d'entretenir des relations étroites avec les agriculteurs engagés dans la démarche"

En dépit d'une capacité restreinte des porteurs de projet à influer sur le contexte global dans lequel s'inscrivent les contrats territoriaux (outils d'accompagnement, foncier , économie agricole…) l'objectif de limitation significative de la prolifération des algues vertes paraît atteignable.

2) Vers un nouveau programme PLAV3

> LES OBJECTIFS DU PLAV3

La disposition 10A-1 du SDAGE 2022-2027 Loire Bretagne indique que :

"Afin de réduire significativement les marées vertes, il est nécessaire de poursuivre la diminution des concentrations en nitrates sur l'ensemble des cours d'eau"

Vu la complexité à définir avec précision les objectifs à atteindre pour agir significativement sur les marées, vertes, les porteurs de projet souhaitent, que dans la période du contrat 2022-2024, une modélisation (type Mars-Ulve 3D) soit réalisée par les partenaires scientifiques afin d'estimer les objectifs d'abattements de flux d'azote nécessaires à la réduction significative des biomasses d'algues vertes, permettant ainsi de fixer des objectifs efficients et réalistes.

Les résultats de la modélisation du CEVA devraient nous permettre de traduire cet objectif en réduction de flux printaniers de nitrates aux exutoires.

	Objectif 2021	Objectif 2027
SAGE BAIE DE LANNION	Atteinte des 20 mg/l de nitrates dans les 5 cours d'eau	Division par 2 de la biomasse algale échouée sur la baie
SAGE LEON-TREGOR	25 mg/l de nitrates Douron (en Q 90)	20 mg/l de nitrates Douron (en Q90)

Afin de suivre au mieux les évolutions de la qualité de l'eau sur leurs territoires, les deux baies s'engagent à suivre les indicateurs suivants :

- **les flux printaniers (selon une période qui reste à définir), les concentrations moyennes en nitrates (mg/l), la concentration en quantile 90.**

2) Vers un nouveau programme PLAV3

> UNE VOLONTÉ DE SYNERGIE ENTRE LES BAIES DU DOURON ET DE LA LIEUE DE GRÈVE

Le projet 2022-2024 est co-porté politiquement par **Lannion - Trégor Communauté** et **Morlaix Communauté**, sa mise en œuvre est de la **responsabilité de chaque EPCI** qui assure le portage technique et administratif du programme d'actions sur son territoire.

11 communes du territoire de Lannion - Trégor Communauté et 8 communes du territoire de Morlaix Communauté sont concernées par les actions du plan algues vertes Douron - Lieue de Grève et de la ZSCE.

8 communes de Morlaix Communauté :

- Locquirec
- Guimaëc
- Plouégat-Guerrand
- Plouigneau
- Plouégat-Moysan
- Guerlesquin
- Botsorhel
- Lannéanou

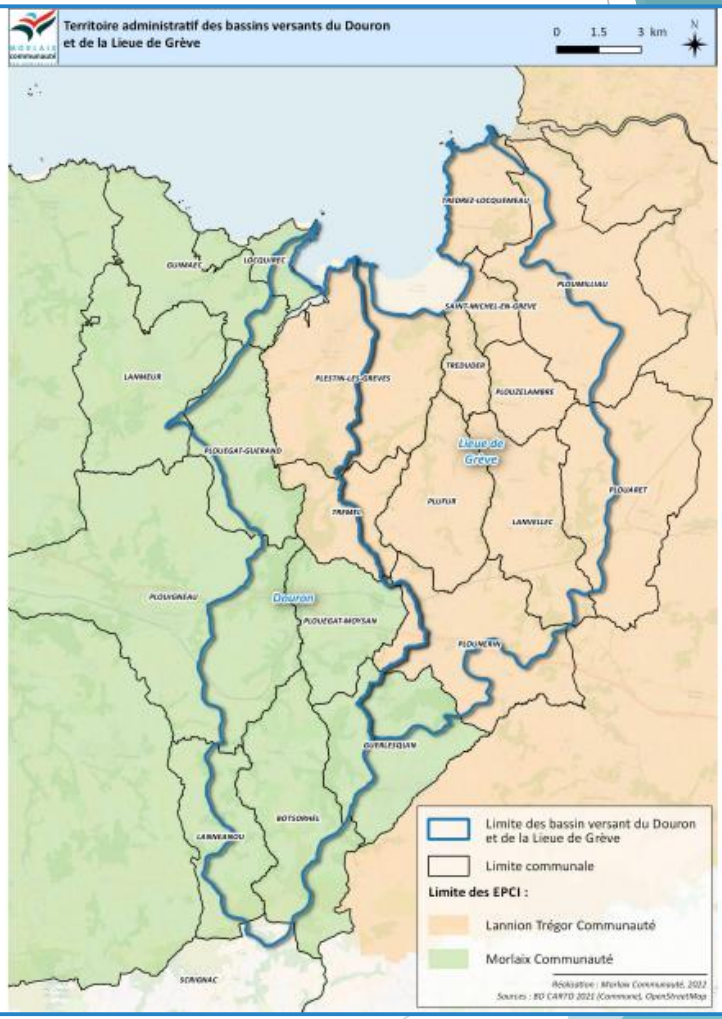

11 communes de Lannion-Trégor Communauté :

- Trédrez-Locquémeau
- Ploumilliau
- Plouaret
- Saint Michel-en-Grèves
- Tréduder
- Plouzélambre
- Lanvellec
- Plufur
- Plestin-lès-Grèves
- Trémel
- Plounérin

2) Vers un nouveau programme PLAV3

>RAPPEL COMITOLOGIE PLAV

-Comité de pilotage régional du PLAV (Préfet de Région et Conseil Régional)

-Comité départemental de suivi (Préfet de département)

-Comité Baie (Présidence collectivités porteuses du contrat territorial)

>INSTANCES DE GOUVERNANCE LOCALES:

L'élaboration du contrat territorial 2022 - 2024 Douron - Lieue de Grève a nécessité la mise en place d'une nouvelle comitologie associant les deux collectivités maîtres d'ouvrage.

Au-delà des instances propres à chaque porteur de projet (CPA, Comité relais, COPIL, Commission Eau/Environnement-Climat, CLE), il est essentiel de **faire perdurer ces nouveaux espaces de dialogue.**

Instances	Composition	Rôle	Structure organisatrice
Commissions Locales de l'Eau Inter-SAGE	68 membres	Valorisation des actions mises en oeuvre Porté à connaissance et retours d'expérience	SAGE Léon-Trégor SAGE Baie de Lannion
Réunions de travail Lieue de Grève - Douron	Elus (VP environnement) et agents (coordinateurs PLAV) des collectivités porteuses	Définition de stratégies autour des actions communes (boucle, communication…)	Lannion-Trégor Communauté et Morlaix Communauté
Groupes de travail Lieue de Grève - Douron	Elus des collectivités Elus Chambre Agriculteurs Agents des collectivités	Groupes de travail thématiques nécessitant un retour terrain Force de proposition	Lannion-Trégor Communauté et Morlaix Communauté
Comité technique	Coordinateurs des PLAV Animateurs agricoles ou autres thématiques	Coordination et développement techniques des actions	Lannion-Trégor Communauté et Morlaix Communauté

2) Vers un nouveau programme PLAV3

> LA NÉCESSAIRE DÉFINITION DU RÔLE DE CHAQUE ACTEUR :

Le prochain PLAV sera articulé autour :

- de l'arrêté "Zones Soumises à Contraintes Environnementales" (ZSCE) porté par les préfets des départements,
- des plans d'actions volontaires coordonnés par les collectivités porteuses des projets de territoires.

RÔLE DES SERVICES DE L'ETAT	RÔLE DES COLLECTIVITÉS	RÔLE DES ORGANISMES DE CONSEILS
Mise en œuvre ZSCE et PAR 6 modifié et du futur PAR7 **Financement du volet curatif**	**Animation et mise en œuvre des contrats territoriaux** Gestion du **ramassage AV et de l'épandage**	**Accompagnement des agriculteurs**

Tout au long de la mise en œuvre de la ZSCE, Morlaix communauté et Lannion-Trégor Communauté souhaitent maintenir un dialogue étroit avec les services de l'Etat.

3/ Programme d'action 2022-2024

> PRÉREQUIS :

1. **S'inscrire dans la continuité / maintenir ce qui fonctionne**
2. **Préserver la relation de confiance et la collaboration entre les porteurs de projet et la profession agricole**
3. **Maintenir la mobilisation élevée (à plus de 70 %) des agriculteurs engagés et ne pas les pénaliser**
4. **Clarifier le rôle de chacun : Etat/contrôle et collectivités/ mise en œuvre des programmes contractuels**
5. **Adopter une approche intégrée (exemples : implication des filières, stratégie foncière)**

3/ Programme d'action 2022-2024

> LES AXES DU PROGRAMME

7 volets thématiques sont inscrits dans le programme d'action 2022-2024. L'objectif est d'assurer la continuité des actions PLAV 2 qui ont été jugées pertinentes, et d'intégrer ou renforcer certaines autres actions.

1	ZSCE
2	Agricole (mesures agro-environnementales)
3	Milieux aquatiques (renaturation du milieu)
4	Aménagement de l'espace (renaturation du milieu)
5	Actions Foncières
6	Valorisation des produits locaux
7	Transversal PLAV

3/ Programme d'action 2022-2024

> ZOOM SUR LES VOLETS THÉMATIQUES :

1	ZSCE

Ce nouveau volet thématique comprend la participation aux COPIL ZSCE, aux comités de suivi, aux réunions d'information des agriculteurs, aux réunions avec les conseillers agréés, aux échanges sur le ciblage des exploitations, à la phase de bilan fin 2024.

Part Budget total PLAV LTC+ Morlaix Co

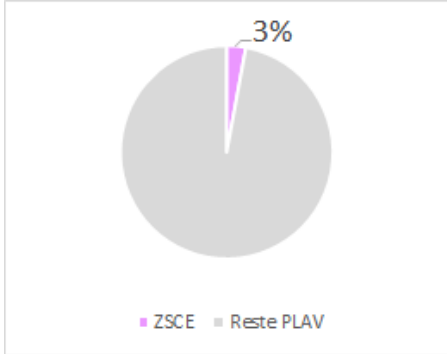

2	Agricole (mesures agro-environnementales)

Les accompagnements individuels et collectifs seront prolongés dans la lignée de ce qui était mené sur le PLAV2 : conseils technico-économiques, gestion de l'herbe, fertilisation, groupes techniques, formation portes-ouvertes, expérimentation.

Temps d'animation augmenté sur les outils financiers mobilisables par les agriculteurs : Boucle Vertueuse, MAEC (MAEC Herbivores, Eau, Biodiversités).

Travail conséquent en 2022 sur l'évolution de l'outil innovant Boucle Vertueuse pour :

- Le rendre **compatible avec le nouveau cadre de la ZSCE**. Grille d'indicateurs utilisée pour le calcul des points Boucle à modifier, seuils et objectifs à définir : pression azotée totale, pratiques de fertilisation (SAMO/SPE), part de l'organique sur la pression totale, couverture des sols, pression au pâturage pour le troupeau vaches laitières (UGB.JPP/ha), chargement pour les génisses et les vaches allaitantes.
- **Elargir le catalogue des prestations**

Part Budget total PLAV LTC+ Morlaix Co

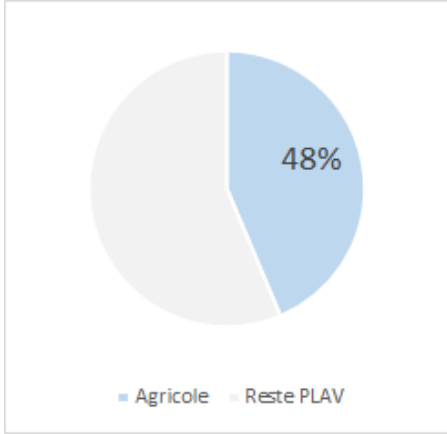

3/ Programme d'action 2022-2024

> ZOOM SUR LES VOLETS THÉMATIQUES :

3	Milieux aquatiques (renaturation du milieu)

Un accompagnement maintenu : concernant l'animation des MAE ZH,

de l'entretien des ZH avec gyrobroyeur (LTC).

Réflexion sur le ciblage de zones à enjeux stratégiques, notamment en lien avec le diagnostic très haute fréquence

Part Budget total PLAV LTC+ Morlaix Co

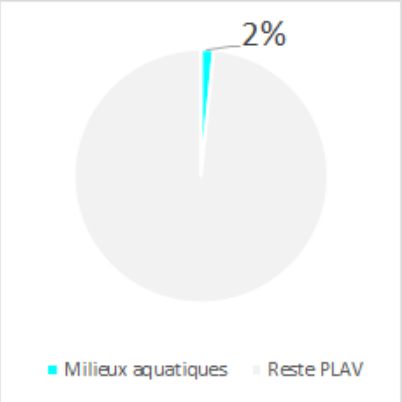

4	Aménagement de l'espace (renaturation du milieu)

HORS PLAV

Animation et travaux financés dans le cadre du programme Breizh Bocage (coût estimé sur les 3 prochaines campagnes (270 000 € LTC, 261 000 € Morlaix-Co)

Part Budget total PLAV LTC+ Morlaix Co

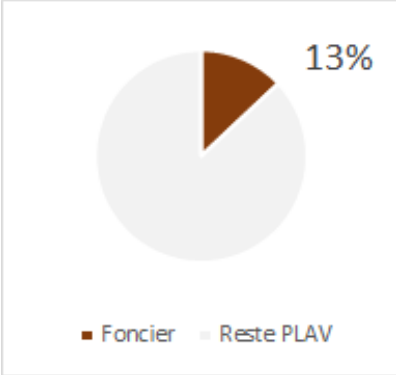

5	Actions Foncières

Veille foncière et repérage des opportunités de mise en réserve et temps d'animation pour les échanges parcellaires entre les agriculteurs (temps d'échanges individuels et collectifs), la formalisation des projets bocagers qui découlent des échanges parcellaires.

3/ Programme d'action 2022-2024

6	Valorisation des produits locaux

LTC : 2016, le projet « Des champs à l'assiette en Lannion-Trégor » , nouvel abattoir communautaire en nov 2021, Accompagner les actions d'animation PAT

Morlaix Co : Temps animation en régie pour étude de préfiguration du Projet Alimentaire Territorial

Part Budget total PLAV LTC+ Morlaix Co

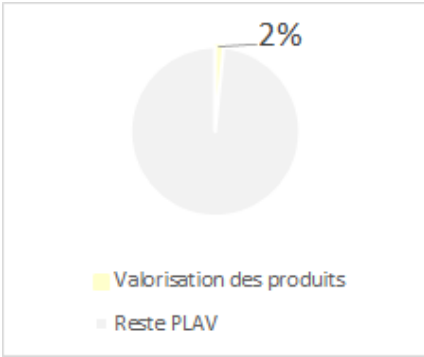

7	Transversal PLAV

Coordination globale du PLAV : animation des instances de gouvernance, suivi technique et financier

Suivi de la qualité de l'eau avec la réalisation de 2 diagnostics à très haute résolution

Développement de la communication pour valoriser l'investissement des agriculteurs dans le PLAV depuis de nombreuses années.

Part Budget total PLAV LTC+ Morlaix Co

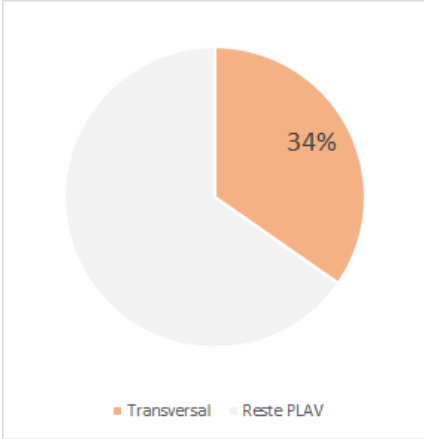

+	Ramassage/Epandage des Algues Vertes

Surveillance des plages, ramassage et épandage des algues vertes

> 1 500 000 € prévisionnels sur la période 2022-2024

3/ Programme d'action 2022-2024

- **Lannion-Trégor Communauté**

Le budget global pour la période 2022-2024 est estimé à :

1 043 598 € TTC (soit 347 866 € annuel) pour les bassins versants de la Lieue de Grève dont les 3 principaux postes sont 48% sur le volet agricole, 35% sur le volet transversal et 10 % sur le volet foncier.

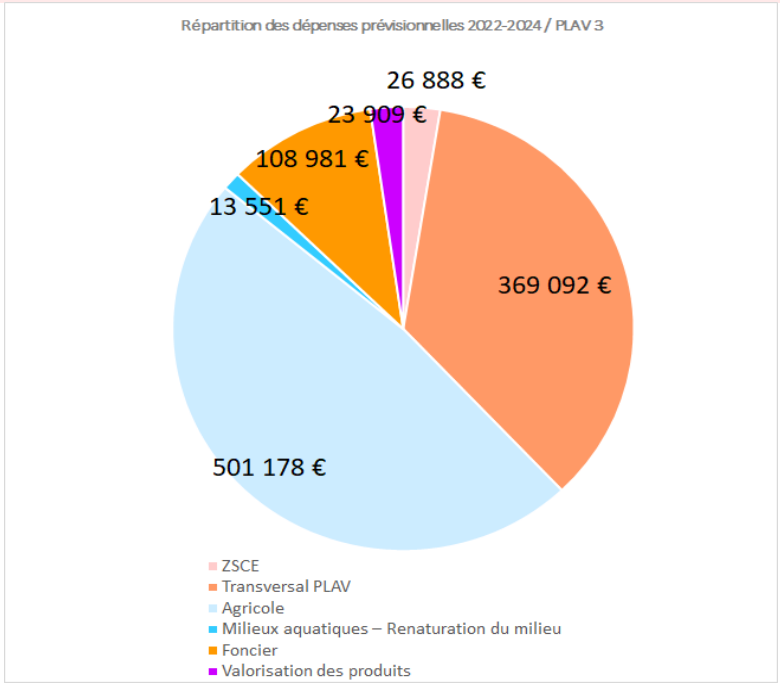

- **Morlaix Communauté**

Le budget global pour la période 2022-2024 est estimé à :

1 045 413€ TTC (soit 348 471 € annuel) pour le Douron dont les 3 principaux postes sont 46% sur le volet agricole, 32% sur le volet transversal et 15% sur le volet foncier.

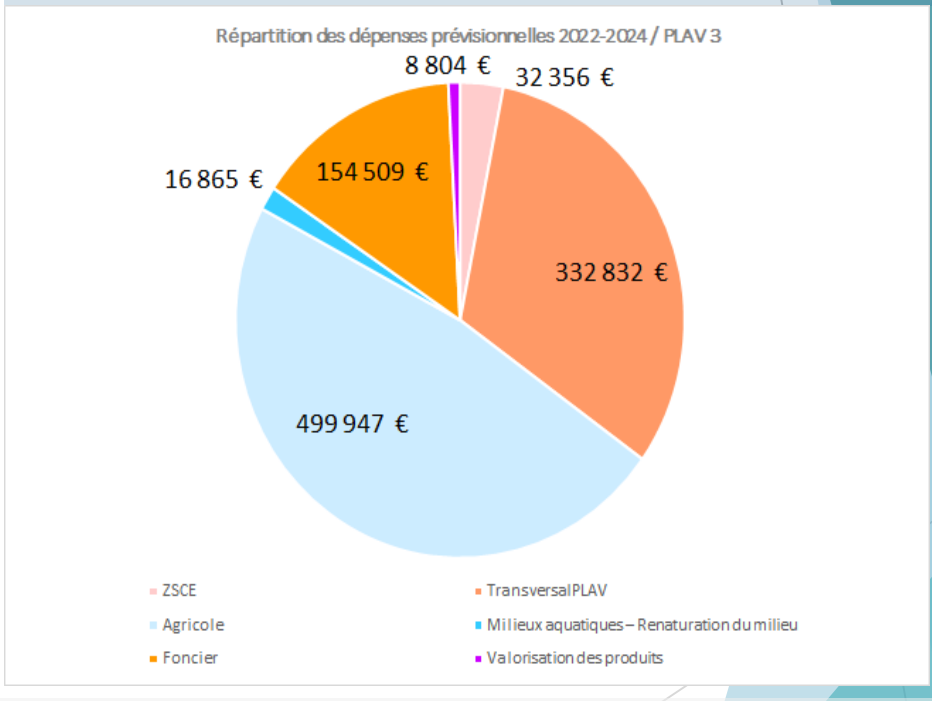

Soit, au global pour les 2 bassins versants, une enveloppe prévisionnelle de plus de **2 millions d'euros**.

\+ **450 000 euros** de prestations agricoles subventionnées dans le cadre des dispositifs " Boucle Vertueuse" et "Chantiers collectifs" (prévi sur 3 ans)

\+ > 1 500 000 € de ramassage/épandage Algues Vertes (prévi sur 3 ans)

3/ Plan d'action des territoires

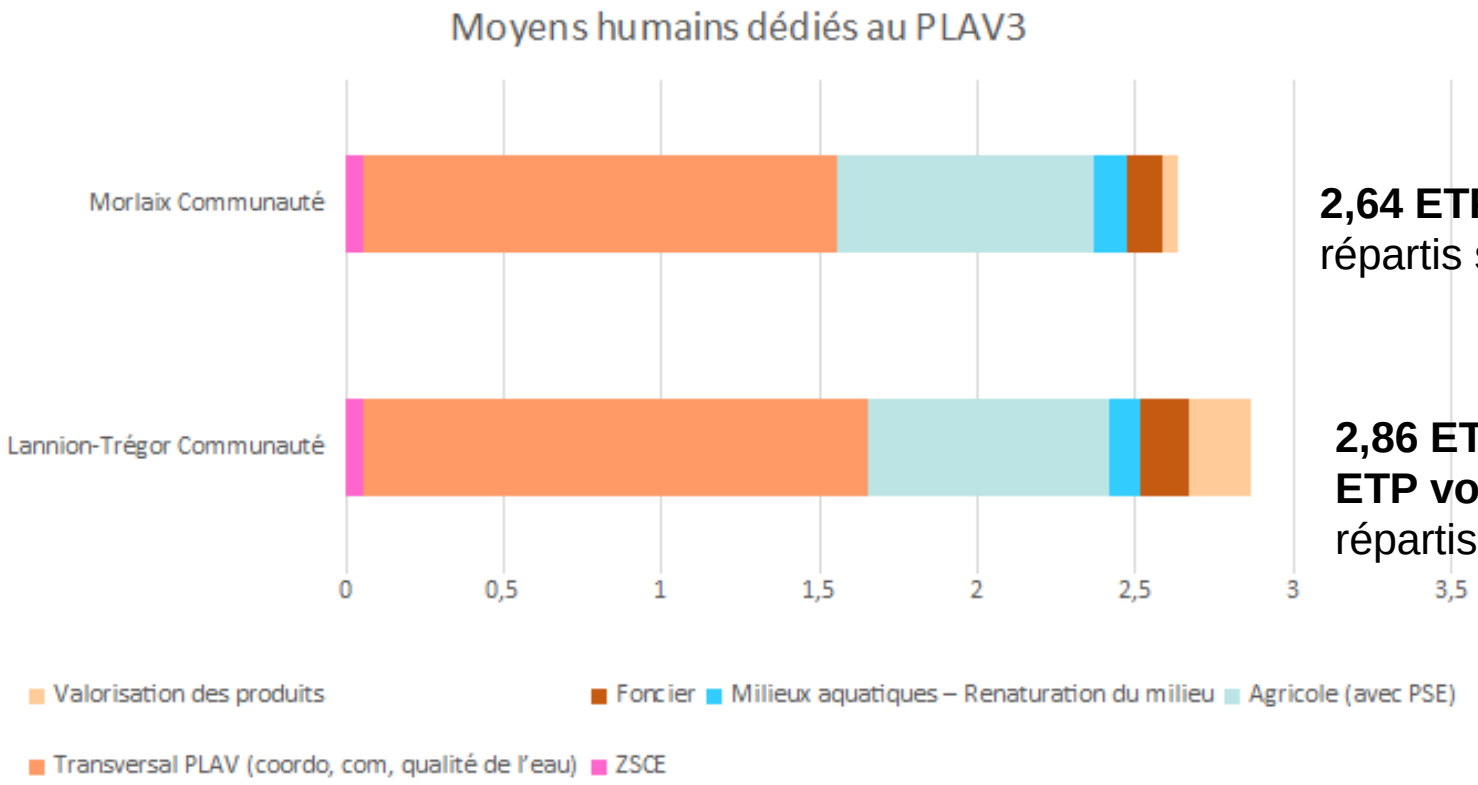

2,64 ETP + 0,32 ETP BB
répartis sur 14 agents

2,86 ETP + 0,65 ETP BB et 1,7 ETP volet curatif
répartis sur 10 agents

	Temps prestation sur les volets : Foncier/ Agricole/ZSCE (en ETP)
DOURON	**1.1**
LIEUE DE GREVE	**1.3**

Conclusions

- Maintenir la dynamique collective sur les territoires et chercher l'engagement du plus grand nombre : continuer à accompagner, former…

- Communiquer sur les efforts réalisés pour valoriser l'investissement des agriculteurs et maintenir leur engagement

- Le volet assainissement est porté en parallèle du PLAV3 par les collectivités, qui s'engagent à transmettre annuellement le bilan des actions menées et à venir.

- Proposer des outils financiers permettant d'accompagner les transitions nécessaires : faire évoluer l'outil Boucle Vertueuse pour mieux répondre aux attentes des agriculteurs.

- Intégrer dans les politiques publiques les enjeux de l'évolution du foncier agricole

- Trouver les voies d'une mobilisation collective des filières.